

DECRET N° 81-404 du 24 Novembre 1981

chargeant le Camarade GUEZODJE Vincent,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité  
Publique, de l'intérim du Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines  
et de l'Energie pour compter du 22 Novembre  
1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 22 Novembre 1981, le Camarade GUEZODJE Vincent,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est chargé de l'intérim du  
Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant l'absence du Cama-  
rade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Novembre 1981

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

-----  
Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 6 CC du FRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MISF-MIME 6 autres  
Ministères 20 DPE - DAJL - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-  
Gde Chano. 2 UNB - ISJ - BN 6 BCP 1 JORPB 1.-